

Par e-mail : https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/01/26/dans-la-jungle-de-la-compensation-carbone_6027280_3234.html

Comment des entreprises polluantes se donnent bonne conscience en plantant des arbres

Par [Marjorie Cessac](#)

Publié le 26 janvier 2020

En butte à des pressions sociétales, technologiques et réglementaires, les entreprises se ruent sur l'achat de forêts entières en vue de compenser leurs émissions de CO₂. Une pratique peu coûteuse mais contestée par de nombreux scientifiques.

« *Nous sommes fiers d'être les pionniers.* » En ce jour de décembre 2019, un peu avant Noël, Anne Rigail a le sourire. Assise dans un fauteuil avec, à ses côtés, plusieurs invités d'honneur, dont Bertrand Piccard, [copilote de l'avion solaire Solar Impulse](#), la directrice générale d'Air France savoure l'impact de l'annonce qu'elle a faite quelques semaines plus tôt. En octobre, la compagnie française a ouvert le bal en dévoilant que, dès janvier 2020, elle compenserait les émissions de CO₂ de ses quelque « *450 vols intérieurs* » quotidiens en finançant des projets de « *plantations d'arbres, de protection des forêts, de transition énergétique ou encore de sauvegarde de la biodiversité* ». Et de fait, quelques jours après, British Airways et easyJet lui emboîtent le pas. L'entreprise à bas coût va même plus loin, puisqu'elle avance déjà qu'elle sera la « *première compagnie neutre en carbone au monde* ».

Dans le ferroviaire, Eurostar propose, lui aussi, de planter un arbre à chaque fois que ses trains traverseront la Manche. Résultat, 20 000 arbres devraient être mis en terre, chaque année, dans les forêts britanniques, françaises, belges et néerlandaises. Quant aux majors pétrolières, toutes font savoir qu'elles vont opter pour des « *solutions basées sur la nature* ». Shell veut faire pousser plus de 5 millions d'arbres sur l'année aux Pays-Bas. Et lancer d'autres projets similaires en Espagne, en Australie et en Malaisie. Idem pour l'italienne ENI, mais cette fois sur 8 millions d'hectares en Afrique du Sud, au Zimbabwe, au Mozambique et au Ghana. Enfin, Total n'est pas en reste. En juillet, le Français a révélé vouloir investir 100 millions de dollars (90 millions d'euros) dans des projets forestiers.

Pourquoi, diantre, les entreprises se lancent-elles dans un pareil défi, à coups de millions d'euros, sans même qu'on les y oblige ? Premier élément de réponse, la forêt est la star incontestée de la [compensation carbone](#) « volontaire », un marché qui permet aux entreprises de financer en dehors de leur périmètre d'activités des projets de séquestration ou de réduction des émissions. En échange de quoi elles obtiennent des crédits carbone. En 2018, déjà, on comptait dans ce domaine près de deux fois plus de projets financés de cette manière liés à la forêt et à la gestion des terres que dans les énergies renouvelables, par exemple. Et ce succès va crescendo. A cela rien d'étonnant. A l'heure où les images des terres brûlées australiennes, des fumées d'Amazonie ou des sapins roussis par les canicules en France se font obsédantes, l'arbre a un capital sympathie inégalé.

Diktat de l'urgence climatique

Mais ce penchant pour la compensation carbone révèle une autre tendance tout aussi profonde, à savoir l'anxiété grandissante des entreprises face au diktat de l'urgence climatique. Et elles ne sont pas les seules. Sous l'injonction des citoyens, on observe un durcissement des réglementations, qui se répercute sur l'activité même des sociétés. Le cas de l'automobile est éloquent. Face aux nouvelles normes, les constructeurs vont devoir « *réduire leurs émissions de 20 % entre 2019 et 2020, alors qu'ils ont mis dix ans pour les abaisser de 25 %* », rappelle le cabinet Euler Hermes. De plus, « *les entreprises sont sous pression de leurs salariés* », confirme Fabrice Le Saché, patron d'Aera, acteur qui compte plus de 50 projets de compensation dans vingt pays africains : « *Certaines ont du mal à recruter dans les grandes écoles et universités* », ajoute-t-il, faisant référence au manifeste signé par près de 40 000 étudiants qui refusent de travailler pour des employeurs allant à l'encontre de leurs convictions écologistes.

Mais les plus coincées sont celles dont les innovations tarderont à venir pour réduire rapidement leurs rejets dans l'atmosphère. « *Nous avons des verrous technologiques* », a convenu la patronne d'Air France lors de sa conférence de presse, en dépit de ses efforts en matière d'allègement, de renouvellement de la flotte ou de biocarburants. Des efforts qui n'effacent en rien la « honte de voler », ce syndrome venu de Suède (*flygskam*) qui gagne l'Europe et ternit l'image des compagnies. D'où l'engouement pour la compensation.

En attendant, cette course contre la montre nourrit l'envol d'un secteur, celui des experts en bas carbone. De son bureau parisien, rue de Miromesnil, Gérald Maradan, directeur général d'EcoAct, groupe français de conseil spécialisé dans les bilans et la vente de crédits carbone, vers lequel Air France et easyJet se sont tournées, confirme n'avoir jamais été autant sollicité : « *Depuis octobre 2019, les demandes de compagnies aériennes, voyageurs, assureurs, banquiers affluent, et ce, aussi bien dans le domaine du bilan que de la réduction du carbone ou de la compensation* », constate l'entrepreneur présent depuis quinze ans dans le secteur. Avec 1 000 clients, EcoAct, qui a des bureaux à New York, à Londres et en Turquie, prévoit déjà une forte croissance de son chiffre d'affaires (22 millions d'euros en 2019) cette année.

Le marché reste volontaire, et donc non régulé

De fait, l'éventail des sociétés qui rêvent de « blanchir » leur empreinte carbone est large. De La Poste à Danone en passant par MSC Croisières, toutes en parlent. Y compris les responsables de la formule 1. « *D'ailleurs les banques commencent à y trouver un intérêt pour verdir leurs portefeuilles mais aussi pour proposer de nouveaux outils financiers* », souligne Hervé Lefebvre, chef du service climat de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). « *BNP Paribas est de plus en plus active sur la compensation* », ajoute-t-il. Ce contexte rejaillit sur l'activité de la plupart des intermédiaires. « *Alors que nous livrions 300 000 crédits carbone (donc 300 000 tonnes de CO₂ évitées) à des entreprises en 2018, nous avons dépassé les 900 000 tonnes pour la seule année 2019* », dévoile M. Le Saché, le patron d'Aera, qui est aussi actif dans la certification, l'achat et la vente de crédits carbone. Au rang de ses acheteurs, les profils sont aussi variés qu'internationaux : Bpifrance, la chaîne hôtelière Lux Resorts & Hotels, le fonds

Investisseurs & Partenaires, mais aussi l'énergéticien hollandais Enerco et l'industriel sud-coréen Korea Zinc !

Généralement, les entreprises font appel à des cabinets de conseil, des plates-formes ou de simples courtiers, en lien avec des acteurs de terrain, souvent des ONG, qui ont des projets à financer. « *Ces brokers, une vingtaine dans le monde, se partagent le marché de manière quasi oligopolistique* », relève un porteur de projet. De surcroît, le marché de la compensation reste volontaire, et donc non régulé, ce qui occasionne parfois des dérives, notamment sur les marges des courtiers souvent qualifiées de peu transparentes. Certaines plates-formes comme ClimateSeed tentent néanmoins de remédier à ce problème en instaurant une marge fixe de 15 %.

Enfin, pour s'y retrouver dans la jungle des projets, des organismes de labellisation tels que Voluntary Gold Standard ou Verified Carbon Standard ont émergé comme sur le marché étatique, imposant leurs critères très stricts. Reste qu'en raison du coût prohibitif des certifications, surtout dans la foresterie, certains acteurs, pénalisés par des « *prix tirés vers le bas* » et « *un marché de l'arbre concurrentiel* », s'en sortent difficilement.

Opportunisme

D'autant que certaines entreprises ne cachent pas leur opportunisme. « *Le moyen le plus efficace aujourd'hui d'éliminer le carbone, pour moins de dix dollars la tonne, c'est la reforestation (...)* », reconnaît Patrick Pouyanné, le président-directeur général de Total. Résultat, les projets de plantations d'arbres se multiplient. Au point que la demande excède le nombre d'initiatives à financer. « *Air France aurait voulu davantage de projets de reforestation mais la certification carbone y est particulièrement difficile à obtenir*, détaille M. Maradan. *La compagnie française a donc dû se contenter de deux projets au Kenya et en Colombie et bientôt en France (5 % des projets), le reste étant constitué de projets de déforestation évitée au Cambodge, au Brésil et au Pérou (45 %) et d'autres dans les énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.* »

« Il serait plus judicieux pour les entreprises de rémunérer les paysans afin de conserver les formations boisées », selon l'économiste Alain Karsenty

La fondation Microsol installe des « foyers améliorés » dans les Andes, auprès de populations isolées, affectées par la fonte des glaciers tropicaux. « *Microsol génère 200 000 à 300 000 crédits par an par ces modes de cuisson propre*, indique Arthur Laurent, son président, *ce qui fait de nous les premiers en France.* » Et les résultats sont là : plus d'une tonne de bois évitée chaque année pour chacune des 100 000 familles ! Même si là encore, la fondation peine à vendre ses crédits au juste prix.

Certains écologistes, scientifiques et économistes s'inquiètent de ce début de frénésie. Et surtout de voir la forêt devenir un alibi de [greenwashing](#) qui ferait passer au second plan la priorité numéro un, c'est-à-dire la décarbonation de pans entiers de l'économie. Ils s'agacent aussi des raccourcis sémantiques. « *Un arbre contre un trajet de train, cela ne peut pas fonctionner de manière aussi simpliste* », rappelle Sylvain Angerand, coordinateur des campagnes au sein de l'association Canopée. En effet, la compensation par le biais de la reforestation n'est pas garantie à 100 %, ne

serait-ce que pour des différences de temporalités entre le biologique et le géologique. Et, insiste Jonathan Guyot, le président d'all4trees :

« Les arbres plantés aujourd'hui mettront plusieurs dizaines d'années pour séquestrer les émissions actuelles alors que le CO₂ a une durée de séjour approximative de cent ans dans l'atmosphère. »

Des retombées difficiles à évaluer

Sans compter qu'avec le changement climatique, les forêts sont plus vulnérables aux feux, aux insectes et aux maladies, et qu'à des températures trop élevées, elles relâchent du carbone au lieu d'en stocker. Aussi, dans ce domaine, « *parler de contribution de la part des sociétés au lieu de compensation carbone pourrait aider au débat* », selon M. Guyot. A cet égard, de nombreuses pistes pourraient être étudiées. « *Il serait, par exemple, nettement plus judicieux pour les entreprises de rémunérer les paysans afin de conserver les formations boisées, faire de la régénération naturelle et développer de l'agroforesterie, ou même de la rénovation thermique avec l'Etat, que de faire de grandes plantations* », soutient Alain Karsenty, économiste au centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

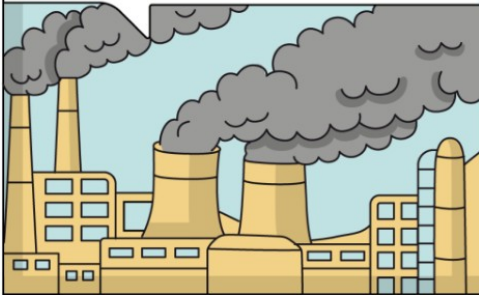
Au-delà de la forêt, les retombées de la compensation restent difficiles à évaluer, « *surtout sur la question de l'additionnalité des projets, à savoir qu'ils n'auraient pu voir le jour sans ce financement* », comme le souligne l'économiste Christian Gollier. « *Il y a un besoin impérieux de transformation dans le partage de la valeur du crédit carbone, a fortiori quand on parle de solidarité internationale, il faut définir un prix élevé* », insiste Renaud Bettin, spécialiste en neutralité carbone chez Carbone 4. Christophe Schmeitzky, expert chez Ernst & Young, est aussi de cet avis. « *On ne peut pas demander aux entreprises de se fixer un prix interne du carbone élevé pour orienter leurs investissements et, à côté, avoir un marché de la compensation avec des prix faibles*, ajoute-t-il, estimant que ce n'est pas incitatif, voire contre-productif. Il faut, selon lui, favoriser les flux financiers vers les projets, mais cela nécessite d'être très encadré. Alors, à l'avenir, « *soit le marché s'organisera pour être crédible, soit il va se désorganiser et les scandales seront montés en épingle pour le desservir complètement* ». A bon entendeur.

[Marjorie Cessac](#)

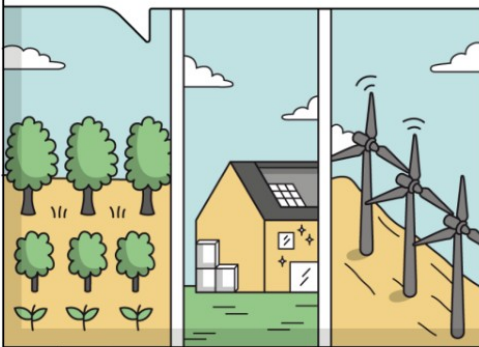
Les limites d'un engouement

La compensation carbone volontaire, comment ça marche ?

1 Du fait de son activité, une **entreprise émet par exemple 1 tonne de gaz à effet de serre**. Mais elle souhaite compenser ces émissions.



2 Un **projet** (plantation d'arbres, rénovation de bâtiment, installation d'éolienne, etc.) mené par un **autre acteur** permet de **stocker ou de réduire 1 tonne de gaz à effet de serre**.



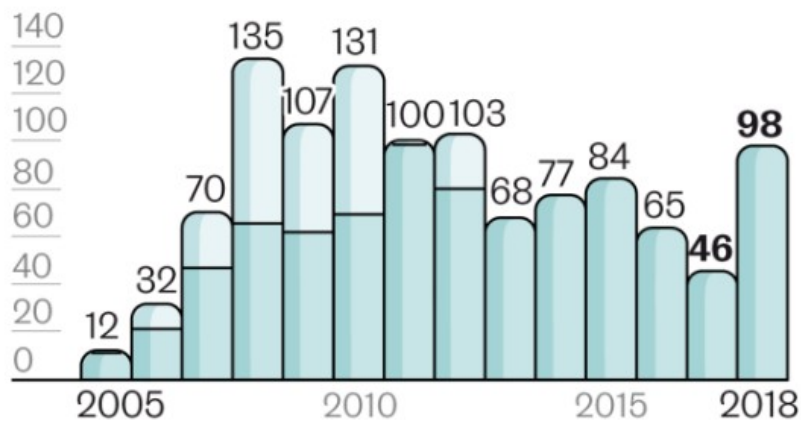
3 En finançant ce projet, l'entreprise **compense donc ses émissions** : elle **continue à polluer** mais **subventionne une réduction de pollution ailleurs**.



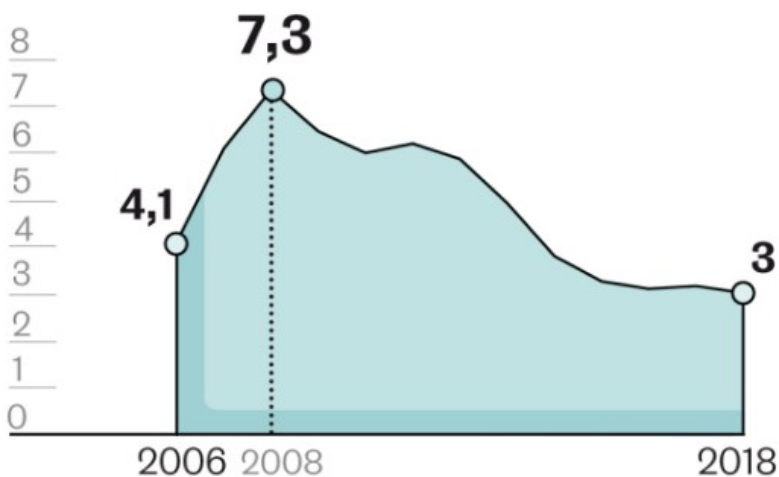
Les projets forestiers sont les plus développés

Estimation du marché mondial de la compensation carbone volontaire, en millions de tonnes d'équivalent CO₂

- dont les volumes échangés aux États-Unis en anticipation d'une future réglementation finalement non votée

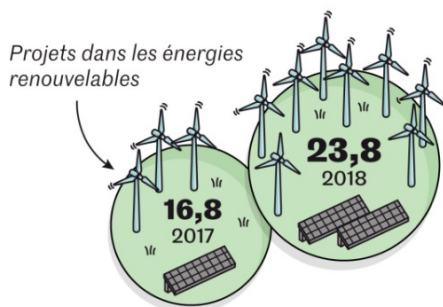
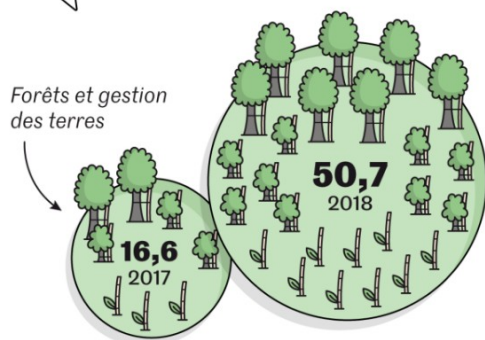


Prix moyen de la tonne d'équivalent CO₂ compensée, en dollars

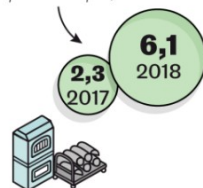


Infographie *Le Monde*

Principaux types d'investissements financés grâce au marché de la compensation carbone volontaire en millions de tonnes d'équivalent carbone compensées



Équipements des logements
(financement de poêles ou chaudières plus économes par exemple)



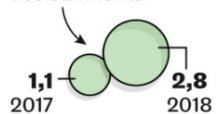
Gestion des déchets



Amélioration des processus industriels pour en réduire les émissions



Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments



Transports



Sources : Ecosystem Marketplace, I4CE, ONU, Banque mondiale.

Infographie Le Monde, Audrey Lagadec, Maxime Mainguet

Mais cette solution n'est pas à la hauteur des enjeux

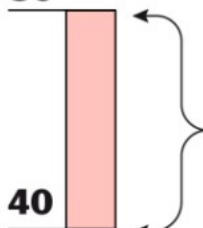
Un impact minime



Moins de **0,2%**
des émissions de 2018 ont été
volontairement compensées.

Prix de la tonne de carbone

80



Entre 40 et 80 dollars

C'est le montant qui pousserait, selon la Banque mondiale, les entreprises à réduire leurs émissions plutôt que de les compenser, en limitant la hausse de température à +1,5 °C d'ici à 2100.

40

3

3 dollars

Ce faible coût de la compensation n'incite pas les entreprises à réduire leur empreinte carbone.

Des problèmes structurels

- N'incite pas les entreprises à réduire leurs émissions.
- Des gaz à effet de serre sont toujours émis à un endroit donné.
- Les projets de réduction d'émissions ou de stockage de gaz à effet de serre peuvent n'être opérationnels que longtemps après l'émission initiale.